



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Note aux orgas

Masseur-kinésithérapeute

L'avenir de la profession de kinésithérapeute est en danger, à travers les politiques de santé qui sont menées depuis plusieurs années et qui seront encore accentuées avec la future loi de santé. Notre système de santé pousse aujourd'hui les assurés vers le déremboursement de leurs prises en charge en rééducation, donc du reste à charge pour eux qui ont besoin de kinésithérapie.

Les ostéopathes sont maintenant reconnus BAC + 5 (Master) et profession intermédiaire, bien que n'étant pas une profession de santé réglementée. Entre un technicien niveau LICENCE et un équivalent MASTER, la confusion chez les patients sera amplifiée.

De plus, des embauches de salariés titulaires d'un MASTER en Activités Physiques Adaptées (APA), fleurissent sur des plateaux techniques ouverts en plus à l'exercice libéral depuis la loi HPST mais que les masseurs-kinés libéraux n'envahissent pas vu le niveau des forfaits offerts !

Ces APA bénéficient de très peu d'heures de pathologies dans leur référentiel de formation au cours de leur cursus universitaire.

La CGT dénonce l'illusion que le malade serait pris en charge en rééducation, par des professionnels en blouse blanche, alors que ce sont des « profs de gym » qui le font travailler. Encore confusion entretenue !

De plus, ce n'est pas en laissant la profession à un niveau LICENCE que le gouvernement créera les conditions d'un retour des masseurs-kinésithérapeutes DE dans les établissements.

Vous trouverez ci-joint un Communiqué de Presse pour le mouvement des kinés du 05/11/14, initié par les étudiants et soutenu par les organisations syndicales et les syndicats professionnels. FO et CFDT ont dit déposer un préavis national de grève. Celui de la CGT est fait, que vous trouverez en pièce jointe.

Pour ceux qui ne participeront à la manifestation de Paris, des délégations pourront rencontrer les préfets afin de leur exposer les revendications de la profession.

Une conférence de presse des 15 ou 16 organisations professionnelles présentes est prévue **en fin de matinée du 05/11/14**, la CGT y sera présente.

Enfin, pour donner des suites à ces actions, une autre manifestation serait à envisager après les élections professionnelles du 4 décembre mais avant janvier. Soit **vers les 11 ou 16 décembre**. Rien de définitif !

Espace revendicatif fédéral

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr